

(Rg et Rr)

MARRAKECH – Réunion conjointe du Conseil de l'ICANN et de la chambre des parties contractantes (Rg et Rr)
Mardi 8 mars 2016 – 15h15 à 16h45 WET
ICANN55 | Marrakech, Maroc

STEVE CROCKER : Nous avons là une réunion conjointe entre les parties contractantes, mais on dirait, en fait, plutôt une party, dans le sens d'une grande fête entre les différentes parties.

C'était pour rigolé.

En fait, on essaie d'utiliser ce genre de séances pour avoir du contenu, pour avoir une interaction. C'est vrai qu'on est contents de se voir. Donc, il faut passer le temps de le reconnaître. Mais, quand même, nous avons peu de temps. Il est bien de se concentrer sur la discussion.

Ceci étant, je vais passer la parole à – qui dirige la réunion ? – Paul. Allez-y.

PAUL DIAZ : Merci, Steve. Je suis Paul du groupe des opérateurs de registre.

Pour être clair en termes de procédures, est-ce qu'on alterne étant donné que les deux parties contractantes sont présentes ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

(Rg et Rr)

Puis, que le conseil d'administration a des questions également pour nous. Comment souhaitez-vous procéder ?

STEVE CROCKER :

Comme vous voulez.

D'une manière générale, ce qui se passe est que nous écoutons.

Si nous avons le temps, nous vous indiquons quelles sont nos questions, mais c'est à vous de voir.

PAUL DIAZ :

C'est bien. J'ai compris. Je voudrais d'abord présenter le premier thème dont nous allons parler. Je vais essayer de procéder avec précautions, parce que les deux groupes, indépendamment ainsi qu'ensemble aujourd'hui, ont eu beaucoup de discussions sur ces questions. Donc, nous souhaitons réellement avoir un échange fructueux avec le conseil. Nous avons demandé à d'autres collègues de prendre la parole, pour les personnes qui sont ici à la table et pour des personnes qui sont dans la salle.

Il y a pas mal de sous-thèmes. Vous allez voir un peu comment tout ceci s'imbrique.

(Rg et Rr)

Pour ce qui est des questions que nous avons posées au conseil d'administration, vous verrez qu'elles sont un peu liées les unes aux autres.

La première : le point de vue du conseil d'administration sur les priorités stratégiques de l'ICANN.

Oui, il y a un plan stratégique, mais ce qui nous intéresse est d'analyser avec les membres du conseil d'administration qui sont présents aujourd'hui leur point de vue sur l'ICANN à court terme, au cours des trois années à venir.

De la même manière, ceci est lié à la prochaine question : objectifs qui sont définis pour le nouveau PDG. Je ne sais pas si notre nouveau PDG est toujours là ? Très bien.

STEVE CROCKER :

Effectivement, je voulais mettre en lien les deux questions. Je voulais pouvoir demander à notre prochain PDG de se mettre debout. Justement, notre prochain dirigeant, n'est-ce pas ?

Voilà, si vous voulez bien vous lever.

Nous sommes très heureux de vous représenter à nouveau, Goran Marby. L'idée est qu'il nous rejoindra en tant qu'employé au mois prochain. Il ne sera en fait réellement PDG, il ne prendra ses fonctions que fin mai. Il sera là de manière provisoire.

(Rg et Rr)

Donc, Akram Atallah commencera ce weekend en tant que PDG intérimaire, comme il l'a déjà fait, d'ailleurs. Nous, on l'appelle Monsieur Stabilité.

Pour ce qui est des deux questions que vous avez posées, nous avons une conversation double qui est en cours, selon laquelle nous définissons les tâches, organisons les relations avec le prochain PDG et, en même temps, nous définissons les priorités stratégiques ensemble.

Il y a plusieurs membres du conseil qui sont présents et chacun d'entre nous pourrait vous donner une réponse un peu différente, mais je vais passer la parole à Bruce et à Cherine, pour qu'ils puissent vous parler des priorités stratégiques. Ensuite, j'essaierai d'organiser un peu leur différence entre les deux réponses.

On va commencer par Cherine.

CHERINE CHALABY : Donc, commençons la conversation par la transition elle-même.

Au cours des deux années passées, nous avons conçu un nouveau modèle de gouvernance. Nous espérons qu'il sera approuvé jeudi. Ensuite, il y aura une période d'élaboration des statuts et, enfin, la mise en œuvre.

(Rg et Rr)

Mais, réellement, au cours des deux années qui suivront, il y aura un test des modèles. Cela veut dire que, pour tous, il y aura de nouvelles méthodes de travail : le comportement du conseil, de la communauté. Il y aura les pouvoirs, la responsabilité, la redevabilité. Tout ceci sera nouveau. C'est un peu comme si nous avions conçu une nouvelle voiture et qu'on allait l'essayer sur une route. Donc, il nous faudra à tous apprendre à fonctionner avec ce nouveau modèle.

Une des priorités du conseil est de reconnaître que le conseil ne peut pas continuer de travailler comme par le passé. Il faudra qu'il s'ajuste et qu'il travaille différemment.

Et ça, ça va être vraiment une partie importante de notre travail. Le monde sera nouveau pour nous et nous allons devoir agir différemment. À mon avis, c'est une de nos plus importantes priorités dans notre avenir proche.

Bruce, vous souhaitez ajouter quelque chose ?

BRUCE TONKIN :

Ce qui est déjà bien, c'est que nous avons un plan stratégique qui est publié. Vous pouvez aller sur le site et voir quelles sont nos priorités stratégiques. Elles sont présentes.

(Rg et Rr)

Mais, il y a des choses qui vont se présenter, de toute évidence, à court terme et il y a eu une question du Comité Consultatif sur la Sécurité et la Stabilité. Ils nous ont recommandé d'aller de l'avant avec le roulement de clés.

Il y a beaucoup de choses nouvelles au niveau des bureaux d'enregistrement : la mondialisation des membres du conseil qui arrivent, la concentration des bureaux d'enregistrement.

Donc, il y a également la question de l'excellence opérationnelle. Il y a la question technique, la fourniture de services aussi à la communauté des opérateurs et des bureaux.

Donc, si vous regardez sur notre site Web, vous avez le plan stratégique.

STEVE CROCKER :

Merci. Il y a une interaction entre la stratégie et les tactiques. Parfois, c'est intéressant. Je crois que ce qui va se passer au cours des années à venir va surtout être lié à un ajustement du travail de manière à ce que les choses soient faites de manière plus transparente. Je crois que, du point de vue tactique et stratégique, une des modifications sera un ajustement.

Ce n'est pas un changement total, mais ce sera un effet qui se fera sentir.

(Rg et Rr)

Comme nous l'avons mentionné, nous sommes impliqués dans un processus assez intense depuis un certain nombre d'années. Nous prenons en considération notre modèle de gouvernance, etc.

Mon point de vue est, par rapport à ce qui a été dit et ce sur quoi nous nous concentrons, que nous n'avons pas inclus, nous avons peut-être raté certaines des choses internes qui devront être ajustées. Il y aura des modifications subtiles et d'autres moins subtiles qui ne sont pas encore apparues. De mon point de vue, je vois déjà l'impact de cette modification de la gouvernance. Ce n'est plus maintenant la situation que nous avons avant. La communauté va agir différemment, les gouvernements aussi et, une fois que les choses changeront... Il y a certaines choses qui vont devenir plus visibles.

Il y en a d'autres qui vont arrêter d'exister, d'autres qui vont se manifester.

Moi, je m'attends à ce qu'on ait un ensemble d'ajustements à mettre en place sur la manière dont nous allons communiquer avec la communauté, dont la communauté va communiquer avec nous. Dans deux ans, si nous renouvelons notre conversation – d'ailleurs je serai parti dans deux ans – mais je crois que les choses seront vraiment différentes. On vient

(Rg et Rr)

justement de donner les instructions nécessaires à notre nouveau PDG, n'est-ce pas ?

CHERINE CHALABY :

Bruce a mentionné le plan stratégique, les priorités qui s'y trouvaient. J'ai parlé de la transition. Je crois également qu'il y a la question du coût. Ce sera une question importante, à l'avenir.

Donc, il nous faut absolument bien maîtriser ce qui va se passer au niveau du marché, en termes de revenus. Comment allons-nous gérer les coûts ? Il va nous falloir être très attentifs pour nous assurer de ne pas trop dépenser. Nous dépensons selon nos moyens, en tant qu'organisation.

Je vois qu'il y a un sujet au point 3, donc nous y viendrons tout à l'heure, mais je crois que c'est une question importante qui doit représenter une priorité pour nous en tant qu'organisation.

PAUL DIAZ :

Est-il possible d'avoir une petite idée des changements opérationnels, au moins d'avoir une idée de ce à quoi vous vous attendez ? Ce que vous sentez qui va changer dans nos interactions avec vous ?

(Rg et Rr)

STEVE CROCKER : Je crois que nous n'avons pas une liste que nous vous cacherions. La plupart des points sont publics, mais je vais vous en dire quelque chose de mon propre point de vue.

Ce sur quoi je cherche à me focaliser, en tout cas depuis que je suis PDG, c'est de rationaliser nos réunions du conseil de manière à ce que nous n'ayons pas des discussions très détaillées, très ardues, mais que nous nous focalisons sur certains points.

Il est important que les choses soient visibles.

Je crois qu'il existe une préoccupation tout à fait justifiée comme quoi ce que nous faisons au sein du conseil n'est pas toujours très visible. Donc, comment peut-on débarrasser tout ce qui est informations pour les comités, les appels et autres interactions ? Il faut aussi démystifier, parce que ce que les gens imaginent au niveau du conseil, ce n'est pas toujours ce qui se passe dans la réalité.

Donc, voilà à quoi je voulais faire allusions.

Y a-t-il un plan détaillé ? Pas encore, mais nous y viendrons.

Pour l'instant, nous nous concentrons sur la quantité massive de travail qui est nécessaire pour faire avancer le processus de transition, transition à laquelle nous nous attendons.

(Rg et Rr)

D'ailleurs, d'ici jeudi, nous devrions avoir ces propositions de prêtes et de disponibles. Nous sommes tout à fait prêts à les approuver et à les faire passer au Gouvernement des États-Unis.

Donc, tout de suite, cela veut dire qu'il y a une étape suivante. Donc, le Gouvernement des États-Unis va s'occuper de ce qu'il a à faire et nous devons nous occuper immédiatement de la mise en œuvre, de la rédaction des statuts, etc. Cela va nous occuper pas mal. J'espère que, bien sûr, ça ne prendra pas trop longtemps. Nous espérons pouvoir avancer rapidement.

Ensuite, ce sera le processus de mise en œuvre au bout des 90 jours qu'a le Gouvernement, si tout va bien.

Et, ensuite, il y a la petite question de la piste 2.

Comment gérons-nous le coût ? Est-ce qu'il va être énorme ?

Tout ceci est visible, tout ceci est connu du public.

Entre temps, nous avons toujours notre travail à faire. Donc, c'est une autre couche du travail. Cela est important. Je ne me plains pas, je veux simplement vous donner une idée de là où nous en sommes, là où nous allons.

(Rg et Rr)

PAUL DIAZ : Deuxième point : les objectifs. Le PDG, étant donné qu'Akram est là en tant que PDG intérimaire, vous avez fait allusion aux efficacités, au désir de fonctionner. Donc, il serait bien de savoir quels ont été les objectifs qui ont été fixés pour le nouveau PDG.

STEVE CROCKER : Nous n'avons pas beaucoup de détails à vous donner là-dessus.

Un des morceaux de ce puzzle est de prendre cette question et de l'inverser. Pendant la période qui va commencer, l'idée est d'ouvrir la voie, de voir quels sont les points clés. Je sais qu'il y en a.

Un des points du processus d'intégration de Goran est de l'exposer, en fait, à différentes choses, de le mettre en contact direct. Ce qui est positif, c'est qu'il est tout à fait prêt à cela. Il s'y attend. Je pense que ce sera très sain, je pense qu'il est suffisamment fort pour résister à cette expérience et poursuivre de l'avant.

PAUL DIAZ : On va passer la parole à Jonathan.

(Rg et Rr)

JONATHAN ROBINSON : Nous en avons parlé un peu et nous souhaitons vous donner davantage d'information à Steve ainsi que les autres membres du conseil. Nous pensons que tout ceci est vital pour votre travail ainsi que pour le nôtre. Donc, on pourra revenir sur les détails, mais il est très utile d'avoir ces informations de disponibles. Nous avons parlé de manière générale, mais vous souhaitez avoir un point de vue spécifique. C'est très bien.

Il existe une opportunité au niveau du conseil d'administration et du PDG, parce que, comme vous le savez, nous dépendons de manière critique du travail de l'ICANN et du fonctionnement efficace des systèmes opérationnels.

Donc, le GDD a été créé pendant la présence de Fadi. Donc, nous nous appuyons beaucoup sur cette division pour notre développement. Nous sommes encouragés, parce que nous avons entendu, nous avons un sommet GDD qui va avoir lieu à Amsterdam au mois de mai où les parties contractantes vont se rassembler justement pour parler non pas tant des politiques que des questions qui nous préoccupent, c'est-à-dire du fonctionnement de nos entreprises. Si je comprends bien, vous avez choisi de vous retrouver à proximité. Donc, nous vous encourageons à passer un peu temps de sur place, à venir nous rencontrer.

(Rg et Rr)

Je crois que Goran est déjà au courant. Je crois que ce modèle est vital pour l'ICANN, mais nous avons également une relation unique avec elle, la relation de contrat. Donc, avec la venue de ce nouveau PDG, il faudrait penser à ces nouvelles priorités. C'est une opportunité, en fait. Nous vous invitons à avoir un dialogue direct avec les parties contractantes et à avoir un niveau de focalisation approprié sur nos entreprises, sur nos affaires qui, en fait, bien franchement, sont le moteur de l'industrie du DNS. Donc, j'aimerais travailler avec vous pour y arriver. Je crois que, justement, le moment est venu et j'attends avec impatience de rencontrer le nouveau PDG.

GORAN MARBY : Je serai à Amsterdam et je resterai. C'est la première annonce que je fais, d'ailleurs.

C'est vraiment facile d'être applaudi ici, c'est bien.

MICHELE NEYLON : Ne vous y habituez pas, Monsieur.

STEVE CROCKER : Il y a une question : donc le conseil d'administration se retrouvera à Amsterdam juste avant la réunion de la Division GDD. Donc, la question était de savoir pourquoi est-ce qu'on

(Rg et Rr)

n'avait pas organisé les choses différemment ? C'était simplement une question de calendrier. Ce n'est pas que nous avons voulu éviter qui que ce soit, ce n'était pas un plan majeur.

Je ne veux pas entrer dans les détails. Ce n'était absolument pas suite à une réflexion intense, c'était simplement des facteurs externes.

Ceci étant, nous pouvons utiliser cette opportunité comme effectivement un point de vue intéressant à l'avenir à prendre en considération. Je n'ai pas suffisamment de données pour savoir ce qui pourra fonctionner, mais il est tout à fait possible que nous changions un peu notre approche à l'avenir.

En tout cas, dans cette situation, le conseil va se retrouver juste avant le Sommet de la GDD. Donc, nous ferons notre possible pour que cette expérience soit constructive et positive.

ROB HALL :

Je suis déçu que le planning n'ait pas été bien fait, que le blâme a été mis là-dessus. Ce n'est pas bon pour la participation dans le futur.

J'encourage donc beaucoup plus de coopération et de coordination entre les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre et le conseil d'administration. Fadi a été présent aux

(Rg et Rr)

autres réunions. Donc, plus de communication est important. Je suis triste d'entendre dire que le planning n'était pas bon.

STEVE CROCKER : Ces circonstances n'étaient pas prévues. C'est un bon résultat, en fait. Mais, c'était accidentel. Nous comprenons maintenant que c'est une bonne chose et nous utiliserons ça pour nous guider la prochaine fois de façon à ce que cela ne se produise pas.

STEPHANE van GELDER : Pour les opérateurs de registre, sur le sujet de partenariats. Jonathan, tout à l'heure, nous en a parlé. Comme vous savez, bientôt vous aurez un nouveau membre du conseil d'administration, parce que Bruce va partir après neuf ans de services.

Tout d'abord, nous devrions féliciter les efforts de Bruce pour ces neuf années.

Ensuite, je voudrais vous engager de traiter la prochaine personne que nous allons vous envoyer en tant que partenaire aussi.

(Rg et Rr)

MICHELE NEYLON : Soyez gentils avec eux, ce sont des gens délicats.

STEVE CROCKER : Je vais vous conseiller là-dessus.

Je voudrais vous dire qu'il reste encore deux réunions pour Bruce. Donc, il va donc continuer à travailler.

MICHELE NEYLON : Cela fait tellement longtemps qu'il est là que nous voulons lui en parler et nous voulons nous assurer qu'il parte.

Sans blaguer, il faut dire qu'il nous faut choisir un nouveau représentant pour le conseil d'administration. C'est un processus que nous prenons très au sérieux.

Nous avons des candidats experts et qui se sont proposés pour jouer ce rôle. Nous espérons vous dire qui l'on va choisir d'ici les semaines à venir.

Nous espérons qu'ils vont pouvoir remplacer Bruce de façon adéquate, puisqu'il a fait du très bon travail depuis neuf ans et nous l'en remercions.

(Rg et Rr)

PAUL DIAZ : Je ne sais pas où nous allons, de quoi nous allons parler maintenant.

Peut-être avons-nous des questions de la part du public ? Que devons-nous faire maintenant ?

On va revenir sur le troisième sujet que l'on avait souligné. C'est un sujet qui est controversé. Il s'agit d'un sujet que nous avons sur la table depuis longtemps. Il s'agit de la planification du budget.

En fonction des changements à venir, nous avons amélioré le processus de planning afin de récupérer plus d'informations plus tôt, mais il reste des questions et des inquiétudes pour savoir comment ICANN investit ses ressources. Les ressources relationnelles sont opaques. Il y a ainsi trois questions qui restent, la stratégie du conseil d'administration, qu'attend-t-il du nouveau PDG, quel est le planning au niveau des finances ?

CHERINE CHALABY : J'essaie de comprendre ce dernier thème.

Si je comprends bien, vous avez une inquiétude au sujet des dépenses de l'ICANN, qu'elles grandissent plus vite que les revenus eux-mêmes et qu'elles les dépassent, que nous n'avons pas donné assez d'explications sur ces dépenses. La troisième

(Rg et Rr)

chose est que, si les dépenses dépassent les revenus dans le temps, l'argent doit rentrer.

Nous ne voulons pas que l'ICANN revienne vers vous et vous demande des coûts additionnels.

ROB HALL :

Vous mettez en place un budget et ensuite vous nous demandez ce dont vous avez besoin.

Vos revenus doivent toujours correspondre à vos dépenses, selon votre contrat. C'est notre inquiétude, c'est que vous devriez commencer avec le montant du budget.

CHERINE CHALABY :

Voilà. Vous voulez donc savoir ce que nous faisons, ce que nous avons mis en place pour éviter ce genre de problème ?

En premier, nous essayons toujours de nous assurer que les dépenses pour n'importe quel budget de n'importe quelle année ne surpassent pas les revenus projetés. C'est donc très important.

Nous devons vivre avec nos moyens.

Donc, un bon exemple pour cette année, si vous voyez le budget qui a été publié, vous verrez qu'il y a un cent de plus que nous

avons placé dans les dépenses, qui surpasse les revenus. C'est l'équipe de finances et notre PDG qui prennent ça très à cœur.

C'est très difficile parce que chaque département veut plus d'argent et on leur dit non, on leur dit qu'il faut qu'on vive avec nos moyens et il faut que l'on contrôle cela.

D'autres part, au sein du budget, nous mettons des limites aux dépenses de chaque département. Nous mettons en place une limite. Ainsi, nous pouvons avoir un budget intermédiaire, si vous voulez, pour pouvoir faire face aux imprévus qui pourraient arriver à travers l'année. Ainsi, nous pouvons faire face. Donc, nous mettons une limite au budget et nous devons vivre avec nos moyens.

En troisième, nous faisons un suivi et nous faisons des corrections. Par exemple, en juin après l'approbation du budget, je pense que c'était en août ou en septembre, nous avons réalisé que les revenus pour l'année allaient baisser de 10 millions. Donc, nous avons parlé avec la gestion et la direction et ils ont coupé les coûts de 12 millions. En fait, même plus que ce qu'ils auraient dû faire. Donc, nous voulons être sûrs de ne pas être en situation de pertes, si vous voulez.

Donc, il y a du suivi, des actions de correction sont prises et sont en place. L'équipe de Fadi, l'équipe de direction, est très stricte

(Rg et Rr)

sur le coût pour pouvoir nous assurer qu'il n'y ait pas de problème de revenus.

Et, durant l'année, de façon collective, pour ne pas dévier du budget et pour ne pas commencer de nouvelles initiatives au milieu de l'année, nous savons que le budget ne pourra pas financer tel ou tel projet, par exemple.

Nous avons eu cette situation, ces deux dernières années. Nous avons eu la transition à financer. Ça a été une situation unique. Nous n'allons pas avoir une transition tous les ans pour le reste de notre vie. Donc, nous avons fait face et nous avons écouté toutes les discussions des SO et AC à propos des coûts engagés. Il y a donc une intention dans la communauté d'adresser ces coûts dans l'avenir. Nous ne pouvons pas nous embarquer dans des projets sans savoir quels en sont les coûts.

Voilà les quatre ou cinq choses qui vous donnera un peu une idée, une réassurance que nous devons être économes. Nous ne pouvons pas dépenser que nous faisons et nous ne voulons pas augmenter nos frais.

MICHELE NEYLON :

Nous voulons parler de la diversité. Vous savez que c'est un sujet qui est arrivé sur la table et qui génère énormément de discussions.

(Rg et Rr)

Je voudrais soumettre ça à des commentaires.

SAMANTHA DEMETRIOU : Je voudrais vous remercier et le conseil d'administration et les efforts qu'ils ont faits pour nous assurer que, malgré que l'univers des membres soit bien limité, que nous essayons tout de même d'atteindre tout le monde pour avoir de plus en plus de diversité. Je voudrais remercier notre personnel de support qui travaille très dur pour s'assurer que tous les opérateurs de registre, une fois signée, reçoivent les informations nécessaires à leur participation et aussi pour qu'ils puissent participer. Ils ont fait du bon travail pour leur site web soit très accessible, très facile à utiliser pour les nouveaux venus et nous pensons que cela a aidé énormément.

Jusqu'à cette réunion, pour nos frais de transport, pour l'ICANN, nous avons cinq parties de budget pour nos groupes. Les participants avaient des critères à remplir pour ce qui est du programme des boursiers. Nous avons fait une demande à l'ICANN pour pouvoir retirer ces restrictions de critères pour les deux prochains voyages. Nous voulons nous assurer que ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui reçoivent du financement, que ce soit des gens qui viennent de zones différentes, qui ne soient pas forcément de la zone Amérique du Nord ou Europe.

(Rg et Rr)

Pour répondre à cette question : que peut faire le conseil d'administration à ce sujet ? Assurez-vous, si vous voulez bien, d'approuver cette requête de financement. Nous voulons donc allouer ces financements aux gens qui en ont besoin.

Est-ce que vous voulez que je pose ma question en premier ou vous voulez passer aux bureaux d'enregistrement ? Je vais passer le micro à Darcy.

DARCY SOUTHWELL :

De la part du groupe des bureaux d'enregistrement, je peux vous dire que nous avons complété un sondage pour étudier notre propre diversité. Nous nous sommes rendus compte que nous étions dans 31 pays, mais qu'il y avait des bureaux d'enregistrement dans 68 pays. Nous voulons voir comment nous pouvons les sensibiliser. Nous avons vu aussi que l'anglais était la langue dominante à travers nos bureaux d'enregistrement. Nous avons fait beaucoup de travail, cette année, pour participer avec l'ICANN pour nous préoccuper de ce problème. Ils nous ont aidé en ce qui concerne la traduction, le personnel de l'ICANN nous a aidé à faciliter ce processus dans toutes les régions.

(Rg et Rr)

Nous avons aussi deux portions de voyage, deux places pour des nouveaux boursiers. Nous avons aussi demandé à ce que les critères soient changés pour que tout le monde puisse participer.

Je pense que la barrière des langues pour les bureaux d'enregistrement est très importante. Nous demandons que l'on nous assiste au niveau de la traduction, que ce soit pour les commentaires publics, que ce soit pour les documents clés qui nous aideraient à aider la communauté de l'ICANN à mieux comprendre et qu'ils puissent mieux participer et, aussi, que nous-mêmes, nous pourrions les utiliser. Nous, les liaisons au personnel ICANN, pourrions les utiliser pour communiquer entre nous.

JENNIFER STANDIFORT : Mes pairs pourraient partager plus d'informations. Ce qui a été fait au sein de la Chambre des parties contractuelles, lorsqu'il s'agit de la sensibilisation, il y a une diversité au niveau géographique, des races et des genres. Nous pouvons bénéficier du fait que nous pourrions avoir une meilleure compréhension de la structure qui est en place en ce moment. Il faudrait mieux comprendre les indicateurs clés. Chaque partie prenante fait de la sensibilisation de son côté sans le support de ces bureaux de liaison. Nous aimerions voir quel sera le rôle de ces bureaux de liaison dans l'avenir, comment est-ce qu'ils vont avoir un impact,

(Rg et Rr)

comment ils vont pouvoir s'engager avec les communautés pour justement élargir la sensibilisation dans chaque pays par race, par zone géographique et par genre.

REG LEVY : Je vais passer le micro à Stephane.

STEPHANE van GELDER : Une des choses que les opérateurs de registre pensent qui pourrait aider, quand vous nous avez demandé que peut faire ICANN pour aider. Nous voulons répondre à cette question.

Nous pensons qu'il y a deux domaines, deux communautés pour lesquelles nous pourrions parler: les titulaires de noms de domaine et d'autres personnes qui pourraient devenir des parties contractuelles. Cela a un effet à deux voies. Si on considère les noms de domaine comme une identité qui pourrait aider les choses pour plus de personnes, plus d'utilisateurs finaux et que cela puisse amener plus de personnes dans cette communauté, pas seulement, mais aussi donner la possibilité aux personnes d'avoir une identité en ligne. Cela peut aider à la diversité dans le secteur commercial pouvant amener plus de sociétés, plus de commerces. Par exemple, de régions qui ne sont pas aussi privilégiées. Nous voulions apporter ces points à votre attention.

(Rg et Rr)

REG LEVY : Nous apprécions la question. Merci, Stephane. Quand on parle de cela, on se demande s'il y a une inquiétude spécifique qui a amené cette question, s'il y a quelque chose qu'on puisse mieux adresser avec une réponse. Lucky a un commentaire à faire. Ensuite, nous passeront la parole à quelqu'un d'autre.

LUCKY MASILELA : Je suis sud-africain. Si je peux revenir en arrière, quand on parle de diversité, il faut dire qu'il faut comprendre les effets critiques de cela. Tout d'abord, il faut que les coûts ne soient pas aussi grands pour pouvoir participer. Ce qui est clair, quand on parle de frontières économiques, nous savons qu'internationalement, nous sommes des pays qui se croisent et où nous avons tous des monnaies différentes. Les taux de change sont très importants. Et, là, ça devient un problème important pour que tout le monde puisse être capable de participer financièrement.

Par exemple, en Afrique du Sud, pour nous, nos transactions sont faites en Rands et le taux de change du rands et 1 \$ pour 15 rands. Cela veut dire que les coûts que nous payons à l'ICANN sont 15 fois plus chers. Cela rend les choses très difficiles et très chères. C'est très cher pour nous de participer. Aussi, il ne s'agit pas seulement de payer ou de ne pas payer, mais nous devons

(Rg et Rr)

voir quels sont les problèmes de coût. Cela créer des problèmes de diversité et cela complique encore la diversité

C'est un sujet que nous aimerions que le conseil d'administration de l'ICANN considère sérieusement. Ce n'est pas que nous ne voulons pas payer ou payer, la question reste celle-ci : comment pouvons-nous déplacer ces obstacles de diversité ?

STEVE CROCKER :

Merci beaucoup, Lucky. Vous nous avez fourni une partie de la réponse, en tout cas, à la question que j'avais à l'esprit lorsque je vous écoutais. D'ailleurs, j'aimerais élargir la perspective là-dessus.

Du point de vue de l'ICANN, nous avons cherché à trouver un certain nombre de solutions pour faciliter le processus pour que les choses soient plus accessibles et utilisables par différentes régions du monde. Pour certaines de ces choses, elles peuvent être utiles. Pour d'autre, c'était une bonne idée peut-être à la base, mais elles n'ont pas forcément amélioré la situation.

Je vous donne un exemple de ces deux choses. Par exemple, nous avons nos quartiers généraux qui sont présents partout dans le monde, dans trois régions du monde. Pour, justement, permettre d'avoir des contrats dans les lois locales plutôt que tout se rapport aux lois américaines, je crois que nous avons

(Rg et Rr)

également pris des dispositions pour faire des transactions dans les monnaies locales. Mais, il est peut-être vrai que ce n'est pas simplement de traduire en monnaies locales. Il y a d'autres ajustements qui sont nécessaires.

Nous avons beaucoup travaillé aux capacités linguistiques, par exemple, de manière à ce que nous puissions communiquer de manière efficace.

Par contraste, lorsque nous avons lancé le programme des nouveaux gTLD il y a un certain nombre d'années, il y a eu beaucoup d'efforts assez rapides pour fournir des subventions aux pays en voie de développement. Je ne me souviens plus quel était le sigle qu'on utilisait.

STEVE CROCKER :

C'est le JAS. Soutien Conjoint aux Candidats.

Il n'y a pas de secrets, il n'y a pas eu d'impact énorme. Il y a eu très peu de monde, de candidatures.

Je dois vous le dire, même sans faire de déclaration officielle. Le coût de mettre en place un registre de premier niveau est bien supérieur aux frais de candidature. Même si on éliminait tous les frais de candidatures, il y aurait eu encore une énorme partie du

(Rg et Rr)

coût qui dépendait de cette mise en place ou qui découlait de celle-ci.

Donc, l'intention était bonne, mais, finalement, elle n'a pas été très efficace cette initiative.

Je ne sais pas si ceci s'est effectivement produit. Il y a eu une préoccupation relative au fait qu'on voit beaucoup de choses qui sont faites, par exemple aux États-Unis, beaucoup d'expériences, selon lesquelles on essaie de promouvoir différentes minorités : femmes, différentes races, etc. il y a certaines dispositions qui permettent de soutenir ces groupes.

Dans le contexte dont nous parlons aujourd'hui, je crois que le cauchemar serait d'avoir, par exemple, la situation suivante : il nous faut absolument avoir un certain nombre de candidatures de la part de ces pays. Donc, on aurait toutes ces candidatures, mais quand on regarderait derrière, on se rendrait compte que l'argent vient du monde développé. En fait, c'est une forme de colonisation.

La question est difficile. La structure nécessaire est difficile à mettre en place, de manière à ce que ça marche vraiment. Donc, une des suggestions intéressantes est d'évaluer toutes ces possibilités.

(Rg et Rr)

Il n'y a aucune garantie de réussite. Tous, nous pensons qu'il serait bon d'avoir des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement qui soient bien représentés dans le monde entier. Mais, tout le monde n'est pas d'accord, là-dessus. Ce n'est pas forcément ce qui est le plus important pour un pays ou pour une région spécifique. Je crois que c'est une question à prendre en considération, ce qui est nécessaire, ce qui pourra fonctionner et il nous faut distinguer le travail qui a été fait des résultats qui ont été obtenus.

REG LEVY :

Merci beaucoup, Steve. Je crois que nous avons peut-être justement bien répondu à cette question grâce à vous.

Nous avons ensuite Rob.

ROB HALL :

J'aimerais parler de deux choses pour donner un peu de couleur à cette question. J'aimerais parler d'un autre type de diversité.

Premièrement, pour ce qui est de la couleur et des déplacements des boursiers, je ne suis pas sûr que ce soit ce à quoi vous vous entendez. Ce n'est pas une question de géo diversité. On vient de le dire.

Moi, par exemple, j'habite à Barbade et nous avons des bureaux d'enregistrement là-bas. Nous avons également un bureau qui est dans les Îles Caïmans qui est dans la liste. Je ne sais pas vous dire « donnez-moi de l'argent ».

Ce n'est pas le fait que les opérateurs de registre n'ont pas de personnes présentes dans ces endroits, mais c'est plutôt les personnes qui sont bien financées et qui n'ont pas nécessairement besoin de cet argent. Cet argent doit aller à quelqu'un d'autre qui n'est pas forcément dans cette géographie spécifique et qui en a besoin.

Donc, je crois qu'il faut faire attention. Il y a des personnes dans ces lieux qui n'en ont pas besoin et qui souhaiteraient que l'argent soit dépensé différemment pour quelqu'un d'autre.

Pour ce qui est de l'unité constitutive des opérateurs de registre et de ses pratiques de la diversité, nous la traitons un peu différemment. Nous avons parlé du genre et des origines, etc. Mais, il y a aussi une diversité dans le milieu des affaires. Donc, j'ai observé les unités constitutives, la manière dont elle s'occupait de cette question. Pour d'autres, il y a des comités d'adhérents qui passent en revue votre demande. Dans la nôtre, nous n'avons pas ça. S'il y a un contrat avec l'ICANN, très bien, vous êtes bienvenus, vous êtes entrés.

(Rg et Rr)

Nous avons également d'autres intérêts. Nous avons des sous-groupes.

Donc, nous avons tout un groupe de candidats qui ne correspondent pas nécessairement à cela parce qu'ils n'ont pas de contrat avec l'ICANN. Donc, notre unité constitutive a créé le NTAC. Dans les marques, ils ont dit : « Oui, nos intérêts sont différents. Donc, nous aurons un sous-groupe. »

Donc, on va avoir les GO qui font la même chose. J'aimerais que d'autres unités constitutives de l'ICANN suivent celles des opérateurs de registre qui nous disent : « bon, vous avez une diversité au sein de votre groupe, comment allez-vous vous en occuper ? » Donc, nous avons des intérêts diversifiés dans notre propre unité de représentants.

J'ai encore un commentaire à faire. Nos produits sont également très diversifiés. Je crois que l'ICANN doit faire son possible pour alimenter un flux d'innovations plutôt que de restreindre dans les délais les produits.

REG LEVY :

Je vais, en fait, passer la parole à la première personne dans la liste.

(Rg et Rr)

JORDYN BUCHANAN : Je suis avec Google.

Steve, je crois que vous avez effectivement eu une excellente intervention. Les problèmes, ce ne sont pas les coûts, mais il y a également d'autres choses en matière de budget. Alors, j'aimerais insister sur un point. Cela n'est pas inévitable.

Je crois qu'il y a un certain nombre de limites, de contraintes, qui existent dans le processus de candidature qui veulent dire que ceci représente un enjeu pour les candidats.

Par exemple, l'instrument d'amélioration continu. Donc, il faut avoir une certaine somme d'argent ou un crédit pour opérer un registre.

Pour Google, c'est beaucoup moins cher que pour d'autres, surtout dans un pays où il n'y a pas de très bons services bancaires.

Donc, si le registre a du mal, parfois il faudrait que l'ICANN aide les candidats.

Autre chose, pour ce qui est des candidats qui ont réussi au jour d'aujourd'hui, ils ont dû utiliser de grandes infrastructures d'opérateurs de registre. Donc, l'application est qu'il faut avoir un historique de réussite au sein de ces plateformes. Donc, le résultat est qu'on voit pratiquement toutes les demandes

(Rg et Rr)

d'opérateurs de registre qui utilisent des plateformes qui, en fait, n'étaient pas abordables pour des personnes autre part dans le monde. Donc, il y a des programmes qui fonctionnent pour tous. Il faudrait que l'ICANN puisse créer un processus d'enregistrement. Ensuite, également, un programme incitatif pour aider aux coûts.

Il y a un certain nombre de choses que l'ICANN pourrait faire, de manière à ce que les choses soient plus accessibles et abordables. Il y a des obstacles qui peuvent être éliminés. Je crois que l'état des choses n'est pas inévitable. Je crois qu'il y a des solutions.

STEVE CROCKER :

Question de suivi.

Effectivement, c'est très intéressant ce que vous venez de dire, mais est-ce que tout ceci est inclus dans notre étude sur le choix, la concurrence, la confiance du consommateur ?

JORDYN BUCHANAN :

Oui, effectivement, l'AoC demande au CCTRT de considérer le processus de candidatures dans le cadre de sa charte. On essaie de considérer quels ont été les obstacles à la participation des différents candidats dans différentes zones géographiques.

(Rg et Rr)

STEVE CROCKER : Donc, je vous encourage en ce sens de vraiment documenter tout ceci, de nous donner des faits, parce que je crois que ce sera énormément utile.

JORDYN BUCHANAN : Je suis tout à fait d'accord. Je veux bien.

EDMON CHUNG : Je voulais répondre, Steve, à ce que vous aviez dit. Je crois qu'il est un peu prématuré de dire que les programmes d'assistance financière n'ont pas fonctionné du tout. Il y a des raisons pour lesquelles cela n'a pas fonctionné. Il y a une question de calendrier, de sensibilisation, etc.

Dans l'un des programmes qui était le précurseur du programme NextGen de l'ICANN actuel, il y a justement eu des discussions spécifiques là-dessus qui ont donné lieu à des suggestions très intéressantes pour que le programme fonctionne.

Donc, je ne pense pas que nous devons complètement rejeter tout ceci. Il faudrait passer les choses en revue. Cela pourrait être utile à l'avenir pour les séries suivantes en termes de diversité.

(Rg et Rr)

STEPHANE van GELDER : Je voulais ajouter deux commentaires personnels. Rob, par rapport à ce que vous avez dit, vous avez utilisé le mot « innovation ». Je crois que c'est très important, puisque lorsqu'on parle à la Chambre des parties contractantes, on essaie toujours d'utiliser le programme des nouveaux gTLD, les opportunités que nous avons pour joindre d'autres entreprises dans le monde pour que ce soient des opérateurs ou des bureaux.

À l'ICANN, il faut s'assurer que nous travaillons sur un pied d'égalité et ceci inclut les frais, les complexités du contrat, les langues. Je sais que l'ICANN a énormément travaillé pour avoir des bureaux grâce à Fadi dans le monde entier. Mais, je dirais, qu'en tant qu'entreprise, si je parle pour moi-même, en tant que francophone, ce n'est pas très facile de traiter avec l'ICANN du point de vue contractant. Comme je suis quand même un opérateur de registre relativement petit, il y a vraiment des choses à revoir dans le système.

Autre chose, si on élargit un peu la question, qu'on ne se limite pas à la chambre des parties contractantes, que pouvons-nous faire pour aider la diversité ? Je ne devrais peut-être pas le dire, mais une des choses qu'on devrait considérer est : est-ce qu'on devrait avoir une diversité d'intervenantes ? Parce que, si on regarde bien, comme d'habitude, ce sont toujours les mêmes

(Rg et Rr)

personnes qui traitent de ce sujet. Encore une fois, bien sûr, il y a la langue et la personnalité. C'est mieux de ne pas être quelqu'un de timide pour faire une présentation au micro. Mais, lorsque je mets mon autre chapeau, donc quelqu'un du NomCom, lorsqu'on parle à des personnes qui sont à l'extérieur, encore une fois, l'environnement est intimidant. Nous n'avons donc pas la diversité, nous avons simplement toujours les mêmes personnes qui reviennent.

REG LEVY : La queue est vide. Personne n'attend pour parler. Est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent parler ?

MICHELE NEYLON : Je vais parler rapidement.

En ce qui concerne la diversité, je crois que c'est une question très intéressante.

Nous en avons parlé au sein des deux groupes. Nous avons des enjeux. Il y a un peu de diversité, mais il y a des problèmes. Nous avons mentionné ceci rapidement, mais j'aimerais quand même le rementionner, parce que c'est quelque chose de très important. C'est la question de la langue.

Ce n'est pas simplement une question de traduction, de l'anglais à d'autres langues. C'est aussi une question de savoir comment on présente les idées, le choix de la langue, le choix des termes, le contexte. Très souvent, le fait est que les documents de l'ICANN sont publiés et pourraient avoir un impact très large sur l'écosystème, mais la langue qui est utilisée pour les décrire est inaccessible, les choses ne sont pas claires. Pourquoi est-ce que ceci est important pour telle ou telle partie prenante ? Pourquoi est-ce qu'un opérateur, un bureau ou autre entité doit s'intéresser à tel document ?

Il y a des personnes à Marrakech pour qui c'est la première fois qu'elles sont présentes. C'est très bien. On est très heureux. Mais, est-ce qu'on ne va pas leur faire peur, à ces personnes ? Est-ce que vous souhaitez les revoir lors d'autres réunions ?

Je me souviens, l'autre soir, je discutais avec un Marocain du coin qui me disait qu'il était allé à un certain nombre de séances et que les choses étaient tellement abstraites, tellement universitaires, tellement séparées de l'économie numérique des questions avec lesquelles il était confrontées, qu'il était vraiment difficile d'entrer en lien avec tout ceci.

Pour ceux d'entre nous qui participons à plusieurs réunions de l'ICANN – bien sûr, j'ai un poste qui me permet de signer ma propre note de frais, il n'y a pas de soucis, j'ai une grande

(Rg et Rr)

Alors, ce n'est pas durable. C'est un problème que nous avons pour cette personne. Bien sûr, au fil du temps, nous allons perdre les personnes qui sont affectées de cette manière.

Donc, il nous faut trouver un moyen de nous assurer de ne pas perdre les personnes qui sont dans des fuseaux horaires qui ne fonctionnent pas pour l'Amérique du Nord et pour l'Europe.

J'aimerais annoncer un petit point sur la Réunion B, qui est une rencontre pour les politiques. C'est justement l'opportunité de rassembler tout le monde pour parler d'un sujet relatif aux politiques comme quoi les fuseaux horaires ne devraient pas poser de problèmes. Merci.

REG LEVY : Merci, Donna. Allez-y, Monsieur.

JAMES BLADEL : Je voudrais suivre ce que Donna a discuté sur les fuseaux horaires. Une des nouvelles procédures que nous avons adoptées au GNSO, puisque nous avons beaucoup de personnes qui sont en Australie et qui sont à Singapour. Donc, nous avons essayé de rassembler tout le monde sur un fuseau horaire. Cela fonctionne. Je suggère donc que les autres groupes de travail

(Rg et Rr)

puissent adopter une méthode similaire, parce que, à la fin, ce qu'il faut faire est de faire une rotation des réunions.

Ainsi, tout le monde sait exactement quand il est temps pour eux de se lever au milieu de la nuit. Pour nous, ça semble fonctionner jusqu'à présent. C'est une autre dimension de diversité, vous voyez, ces fuseaux horaires. Donc, nous avons trouvé une manière d'y faire face.

MICHELE NEYLON :

Une petite intervention.

Je participe, moi aussi, à plusieurs groupes de travail techniques un peu partout et il n'y a pas de conférences téléphoniques. Nous faisons le travail par courriel.

C'est une des choses que je trouve qui est un peu curieuse parfois. Très souvent, nous discutons de textes. Dans certains cas, il semble qu'il y a beaucoup trop de réunions au lieu de discuter et d'adresser les points par courriel.

Donc, il faut qu'on voie ces fuseaux horaires. Cela représente un problème pour beaucoup de gens. Quand je parle à mes collègues de bureaux d'enregistrement, ils savent très bien qu'il y a un problème pour que tout le monde soit disponible à la même heure.

(Rg et Rr)

REG LEVY : La file au micro est vide. Il n'y a personne au micro qui attend de prendre la parole.

Je vais donc passer le micro à Paul pour qu'il termine avec cette réunion.

ERIKA MANN : J'ai une question pour vous. J'ai vu qu'il y avait, avec ce que la SpamHaus avait présenté à propos des pires domaines de premier niveau.

J'ai lu la déclaration qui avait été faite auparavant aussi. Mais, j'aimerais qu'on me donne un peu plus d'informations là-dessus. Est-ce que c'est correct ? Est-ce qu'il y a quelques choses là que nous devons prendre au sérieux ? J'ai fait ma petite enquête et on m'a dit que oui.

La deuxième méthodologie utilisée est une méthodologie que vous allez soutenir ou est-ce que vous pensez qu'on devrait utiliser une autre méthodologie ?

J'ai parlé avec Akram et à David et je sais que l'on recherche des informations plus détaillées avec le personnel.

(Rg et Rr)

PAUL DIAZ : Est-ce que quelqu'un peut parler, parce que je n'ai pas vu la révision du rapport ?

RUBENS KUHL : Je fais partie du groupe des bureaux d'enregistrement. Cela n'est pas limité à un seul groupe d'acteurs. Cela n'est pas considéré comme de l'abus, puisque cela n'inclut pas des juridictions non légales.

SpamHaus, comme leur nom l'indique, n'observe seulement que le « spam ». Pour ce qui est des opérateurs de registre, le problème est plutôt limité.

Mais, quand il s'agit de cette question spécifique qui est le « spam », j'ai l'impression que c'est lié avec les TLD qui sont très peu chers. Cela ne s'applique pas aux gTLD. Quand on voit les ccTLD ont des enregistrements qui sont gratuits ou peu chers, dans ces cas-là, le problème est en corrélation avec ce qui se produit en général. Mais, c'est vraiment une vision très, très étroite de l'industrie.

MICHELE NEYLON : Je peux parler ? Rob, voulez-vous parler en premier ?

(Rg et Rr)

ROBERT HALL : Nous avons répondu à cette question. Pour répondre à cette question, je vais en étudier les détails. Le problème est qu'il faut parler des pourcentages pour voir qui est le pire.

Je pense qu'il y a 43 enregistrements. Donc, disons qu'on est le deuxième des pires enregistrements. Est-ce que cela nous donne une idée exacte sur ce qui se passe ? Il y a beaucoup plus de « spam » qui viennent des TLD legacy par rapport à ce qui venait, par exemple, dans le passé, à .DIETs.

Quand on dit « Mon dieu, 70 pour cents sont mauvais. » Mais, .REVIEW avait 140 et quelques enregistrements. Ce ne sont pas un nombre de problèmes très importants.

Même s'ils essaient de démarrer leur TLD rapidement, ce n'est pas seulement une question de coûts ou la façon avec laquelle ils sont en train de faire la promotion de leur produit. Ils essaient de faire un bon travail pour résoudre ces problèmes.

Mais, les pourcentages sont souvent bas pour eux, puisqu'ils ont des millions de domaines.

Donc, je vous dis de faire très attention et d'observer les données. Il faut faire la part des choses.

(Rg et Rr)

MICHELE NEYLON : J'ai deux ou trois choses à dire. En premier, ma compagnie, par exemple, nous travaillons de façon très rapprochée avec SpamHaus. Personnellement, je peux vous donner une vision assez simple de l'abus DNS.

La méthodologie utilisée est limitée. Il y a des indicateurs de types d'abus et il y a aussi, par exemple, des questions importantes pour le « spam » avec GoDaddy. Puisque GoDaddy a des tonnes de domaines, ils ont un gros problème. On a l'impression qu'ils ont un gros problème, mais ce n'est pas le cas.

Si vous regardez une zone qui n'a que quelques noms, ce n'est plus un gros problème nécessairement.

Donc, la méthodologie utilisée doit être vérifiée. Ainsi, je ne vais pas dire que tout cela est mauvais, mais je peux vous dire qu'il faut qu'on discute avec SpamHaus pour voir sur quoi ils se basent pour voir ce qu'ils veulent essayer de faire. Dans l'industrie, beaucoup de personnes dans cette salle, à cette table, ont participé à des initiatives variées ces dernières années pour essayer de faire face à ces problèmes d'abus. Ce n'est pas que nous voulons faire du mauvais commerce.

Je ne sais pas exactement ce que vous recherchez, Erika, mais je pense que tout le monde veut essayer de travailler sur ce problème.

(Rg et Rr)

JEFF NEUMAN : Je parle en mon nom propre. Si vous regardez cette liste, vous allez voir que beaucoup de gens, beaucoup d'entités sont des sociétés qui sont reliées. Donc, il faut prendre ça en compte.

Il y a plus d'enregistrement – vous avez dit qu'il y a en a 140 – mais, en fait, il y en a 10 000 dans ces TLD, même cent milles.

Donc, c'est quelque chose que les CCT devraient vérifier. Je pense vraiment que cela devrait être analysé dans les révisions, mais ce n'est pas indicatif de mauvais comportement dans l'industrie. Peut-être y a-t-il un ou deux acteurs qui sont inclus dans cette question.

MICHELE NEYLON : Est-ce que cela répond à votre question, Erika ?

ERIKA MANN : Oui, je vais continuer à enquêter. Il serait donc bon de pouvoir communiquer afin que je puisse mieux comprendre. Un gouvernement m'a donné les informations, mais j'aimerais aussi avoir le point de vue du conseil d'administration.

Si vous avez des informations que vous pouviez nous envoyer, s'il vous plaît, envoyez-les-nous.

(Rg et Rr)

Surtout si vous avez des recommandations sur le fait que ICANN devrait être incluse dans ce processus. Si quelque chose peut être fait, envoyez-moi les informations et, ainsi, je les enverrai à mes collègues.

MICHELE NEYLON :

Oui, c'était très utile.

Je voulais juste dire rapidement, quand il s'agit de la participation avec notre conseil d'administration par le passé, quand on parle de la part des bureaux d'enregistrement, vous savez que, au préalable, nous avons eu des participations avec les forces de l'ordre qui portaient à conflits. Quand il s'agit du groupe d'élaboration du groupe de politiques, hier après-midi, nous avons eu une réunion et la salle était très pleine d'ailleurs parce que les gens s'attendaient à ce qu'il y ait des feux d'artifices.

Je suis désolé de vous dire qu'il n'y en a pas eu. Dans ce cas-là, c'était donc un point positif et non un point négatif. Nous essayons d'être un peu plus collaboratifs, de travailler ensemble entre nous et les forces de l'ordre. Je voulais juste vous donner cette information, puisque c'était un sujet assez chaud au préalable.

Steve, avez-vous quelque chose à ajouter ?

(Rg et Rr)

Oh, il y a autre chose. Pour la deuxième question que vous nous avez posée, nous n'y avons pas répondu pour une seule raison. Nous n'avons pas de suivi d'informations, nous n'en avons pas discuté. Nos conseillers sont heureux avec nous, nous sommes donc heureux. À moins que quelqu'un d'autre ait quelque chose à rajouter là-dessus. Steve, je vous passe le micro.

STEVE CROCKER : Je n'ai pas d'autres choses à dire, de ma part. Bruce, Cherine ?
Tout le monde va bien ?

ROB HALL : Si on a terminé. Je sais que Fadi sera beaucoup et bien félicité par la suite. Il est là ? Oui. J'étais dans l'équipe de négociation des bureaux d'enregistrement pour le RAA. Il est venu en tant que nouveau PDG dans un processus qui durait depuis des années. C'était vraiment un tas de problèmes. Il est arrivé, il nous a aidé à finaliser le projet et nous, en tant que communauté, nous devons lui dire merci, parce qu'il est entré dans un processus difficile et il a réglé le problème tout de suite. Il est venu nous voir tout de suite, alors que nous nous réunissions sur ce problème depuis des années. Donc, il est approprié aujourd'hui de dire merci.

(Rg et Rr)

STEVE CROCKER : Avant de faire ça. Quel est le secret ? Goran veut savoir.

ROB HALL : En fait, il s'agissait de leadership. Nous voulions être capables de questionner l'équipe de l'ICANN en leur disant : « pourquoi ne pouvons-nous pas faire telle ou telle chose ? » Parce que ceci est logique. Il est arrivé et il nous a dit : « voilà, nous nous prenons les pieds dans cette histoire de lègue. » Il nous a dit que ça n'avait aucun sens. Il nous a expliqué comment clarifier ce problème. Il nous a aidé à régler nos problèmes assez rapidement, en deux mois, en fait. C'était incroyable. Son leadership était incroyable. Nous voulons vraiment reconnaître ce fait et vous féliciter. Vous nous avez rendu un très grand service.

STEVE CROCKER : De la part de Fadi et du conseil d'administration, nous vous en remercions.

MICHELE NEYLON : Je pense que nous avons terminé. Paul, avez-vous un mot de clôture ?

(Rg et Rr)

STEVE CROCKER: Nous n'avons pas utilisé tout le budget. Nous allons donc remettre ça dans la réserve. Merci à tous.

Encore une blague qui n'a pas marché.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]